

L'encadrement supérieur et dirigeant dans les trois versants de la fonction publique - Ministère de la décentralisation et de la fonction publique

03/02/2015

Ce rapport mentionne que « Fin 2012, 21 600 agents occupent un poste d'encadrement supérieur ou de direction (ESD) dans la fonction publique, ce qui représente 4,0 agents pour 1 000. Ce ratio s'élève à 4,2 dans la fonction publique d'État (9 900 agents), 4,9 dans la fonction publique hospitalière (5 600) et 3,2 dans la fonction publique territoriale (6 000).

Les femmes sont relativement peu nombreuses à occuper des postes d'ESD (31 %) au regard de leurs effectifs dans l'ensemble des agents de catégorie A (64 %). Avec 44 % de femmes, les emplois d'ESD de la FPH sont les plus féminisés. La FPE et la FPT comptent respectivement 28 % et 25 % de femmes dans ces corps et emplois ; la part de femmes décline à mesure que le niveau de responsabilité s'élève dans chacun des versants, mais elle s'accroît parmi les jeunes ESD.

Le salaire mensuel brut moyen s'élève à 7 700 euros dans la fonction publique de l'État (composé en moyenne à 45 % de primes et indemnités), 5 898 euros dans la fonction publique territoriale (40 % de primes) et 6 603 euros dans le secteur hospitalier public.

Les agents de la catégorie A+ partent en 2012 à la retraite à 64,7 ans soit près de 4 ans plus tard que l'ensemble des fonctionnaires, avec une pension mensuelle moyenne de 3 950 euros ».

Consulter ici le rapport du Ministère de la décentralisation et de la fonction publique : "l'encadrement supérieur et dirigeant dans les trois versants de la fonction publique"